

**Discours de Richard Ferrand,
Président de l'Assemblée nationale**

Ouverture du colloque sur le Travail social

Galerie des Fêtes – Lundi 18 mars 2019 à 14h00

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Madame la Présidente de la commission des Affaires sociales, chère
Brigitte Bourguignon,

Mesdames et messieurs les députés, chers collègues,

Mesdames, messieurs,

En cette Journée mondiale du travail social, c'est avec grand plaisir que j'ouvre ce colloque, organisé ici, à l'Assemblée nationale, là où s'écrit et se vote la loi.

Cœur battant de la démocratie, l'Assemblée nationale doit prendre garde de ne jamais se couper du monde qui l'entoure. Au contraire, elle doit se montrer attentive aux préoccupations de l'ensemble des Français et être toujours à l'écoute de celles et de ceux qui, comme vous, les accompagnez au quotidien.

Et pour cela elle doit être un lieu de réflexion et de discussion, en accueillant des colloques comme le vôtre qui viendront éclairer et nourrir nos décisions à venir.

Le thème que vous avez retenu, « aller vers », me semble particulièrement pertinent dans le monde tel qu'il est aujourd'hui. Il résume bien, en deux mots seulement, l'essence même du travail social.

Selon la définition de l'ONU en effet, définition d'ailleurs reprise à son compte par le Conseil économique, social et environnemental, le travail social « a pour vocation première d'aider à ce qu'une personne, une famille ou un groupe de personnes ait accès aux droits que la société lui confère et crée ou recrée du lien social. » Et ce travail doit se faire à partir de la situation et des attentes des bénéficiaires.

Parfois, les travailleurs sociaux se trouvent en position d'accueil : ils reçoivent, écoutent, conseillent des personnes qui viennent vers eux.

Mais le plus souvent, ce sont eux, les travailleurs sociaux, qui doivent aller à la rencontre des personnes les plus démunies et les plus maltraitées par la vie ; ce sont eux qui doivent « aller vers » les gens qui ont besoin d'eux, et tout particulièrement vers celles et ceux qui ne sont tout simplement pas en capacité de faire valoir leurs droits.

Mais « aller vers » quelqu'un ne veut pas dire « faire à la place » de cette personne. C'est une démarche dans laquelle l'utilisateur et le travailleur social cheminent ensemble.

Il s'agit pour vous toutes et tous, et je sais avec quel dévouement et quel professionnalisme vous le faites, d'accompagner les personnes vers plus une plus grande autonomie, dans le respect de ce qu'elles sont.

Ce colloque me donne l'occasion de vous dire que je mesure, et tous les parlementaires également, la force de votre engagement et de vos valeurs, qui contribuent à maintenir ce lien social si précieux pour notre démocratie.

Mais nous, législateurs, devons aussi nous engager pour que chacune et chacun de nos concitoyens puisse enfin bénéficier pleinement de ses droits.

On le sait, beaucoup de personnes n'ont pas accès aux droits auxquels elles peuvent prétendre. En quelque sorte, elles ne demandent rien, par ignorance, par démotivation, parce qu'elles ont l'impression que plus rien ne pourra répondre à leurs besoins...

Et aussi, il faut bien le dire, parce qu'il n'est pas toujours facile de se repérer, de ne pas se perdre dans le maquis des aides possibles et de leurs procédures d'attribution, souvent complexes.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : pour le Revenu de solidarité active (RSA) et la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), les taux de non-recours sont voisins de 30 %. Il en va de même pour le minimum vieillesse et les prestations familiales. Quel gâchis ! Quel drame au fond que celui d'une société qui prévoit des aides dont un tiers des allocataires potentiels ne parviennent pas à se saisir !

Devant l'absurdité d'une telle situation, le Gouvernement et les parlementaires que nous sommes ne peuvent rester sans réagir. C'est tout le sens de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté et de la mise en place du « reste à charge zéro », car la santé n'est pas épargnée par le non-recours. C'est aussi l'objet du revenu universel d'activité, qui sera mis en place dans les mois qui viennent.

Comme le disait un député illustre, Victor Hugo : « La vie, le malheur, l'isolement, l'abandon, la pauvreté, sont des champs de bataille qui ont leurs héros ; héros obscurs plus grands parfois que les héros illustres. » Vous êtes ces héros du quotidien, vous qui agissez, modestement, discrètement, mais efficacement, pour que reculent en France l'exclusion et la précarité. Dans ces combats pour la dignité, soyez sûrs que la représentation nationale sera toujours à vos côtés.

Je vous remercie.